

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/10/2024

Référence
2024-47

Objet de la délibération
Réalisation du plan d'épandage des boues du lagunage communal - proposition d'étude

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	8	10

Date de la convocation
23/10/2024

Date d'affichage
23/10/2024

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Mangers
Le : 05/11/2024

Et

Publication ou notification du :
05/11/2024

L'an 2024 et le 30 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle Associative Camille Montchâtre sous la présidence de BOURGOIN Pascal, Maire.

Présents : M. BOURGOIN Pascal, Maire, Mmes : BRETON Patricia, MOULIN Valérie, OUARTIRHI Roselyne, MM : BLOT Mickaël, DEMANGELLE Laurent, FOUQUERAY Olivier, GORGET Stéphane

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GRIGNÉ Valérie à M. BLOT Mickaël, M. FAYOLLE Stéphane à Mme MOULIN Valérie
Excusé(s) : Mme BARBIER Gwenaëlle, MM : CHAMPION Jean-François, DUBOIS Jean-Paul

A été nommé(e) secrétaire : M. BLOT Mickaël

Objet : Réalisation du plan d'épandage des boues du lagunage communal - proposition d'étude

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux qu'il était préconisé par le schéma directeur et à la demande des services de la police de l'eau, de prévoir le curage des bassins de la lagune communale, de refaire les berges et de réaliser un plan d'épandage.

Après délibération, à l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal :

* accepte la proposition d'étude de la société VALTERRA MO 10, La Bodinais 44 290 Pierric, pour la réalisation de l'étude complète du plan d'épandage des boues du lagunage communal,

* autorise Mr le Maire à signer le devis d'un montant ht de 3 300.00 euros.

Les crédits sont inscrits à l'imputation 203 Frais d'études en Investissement au budget assainissement 2024.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 05/11/2024
Le Maire
Pascal BOURGOIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217200625-20241030-D47_30102024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2024
Publication : 05/11/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

